

DES BESOINS EN EAU SUR UN TERRITOIRE NATURELLEMENT BIEN POURVU

En région méditerranéenne, l'irrigation est, de tout temps, apparue comme indispensable à l'agriculture. Rendue **nécessaire par les contraintes du climat**, elle est inscrite depuis des millénaires au cœur des cultures et des paysages : face à la rareté des eaux ou à leur excès, les sociétés rurales se sont organisées dès la préhistoire en communautés pour puiser, stocker, canaliser l'eau et l'amener jusqu'aux champs*.

Le département du Gard ne fait pas exception : l'irrigation pendant les périodes estivales ne représente pas un confort, mais relève de la **survie des récoltes** !

Cette nécessité vitale est en outre majorée aujourd'hui par les **effets du changement climatique**, avec des températures estivales plus chaudes encore et des fréquences de pluviométrie parfois erratiques, même si les quantités de pluies annuelles demeurent conséquentes.

En effet, il tombe sur le Gard chaque année plus de **4 milliards de mètres cubes d'eau**, faisant de ce département l'un des dix plus arrosés de France. Le Rhône charrie quant à lui **55 milliards de m³**. Face à ces volumes importants, l'agriculture consomme environ **150 millions de m³**.

Le **potentiel eau du territoire est incontestable**. Il convient aujourd'hui de trouver des solutions pour optimiser notre gestion de la ressource, afin de garantir notre souveraineté alimentaire mais aussi la richesse, la diversité et la sécurité de nos territoires (risques incendies).

UNE LEGITIMITE QUI SE HEURTE AUX CONTRAINTES

Cette irrigation nécessaire et légitime se heurte néanmoins aujourd'hui à des contraintes politiques, réglementaires et financières qui rendent très difficiles la création de **grands projets structurants**, et bloquent aussi la plupart des projets, même de petite envergure.

Ainsi, des forages, y compris dans les Masses d'Eau en Bon Etat, peuvent aujourd'hui être **refusés**. Les projets d'extension de réseaux, de surface ou de volume ne sont attribués qu'en renoncement à autant de surfaces déjà irriguées. Le stockage de l'eau en hiver, dans de petits bassins, est soumis à de telles **contraintes** qu'ils ne peuvent désormais voir le jour que très rarement.

Pourtant l'agriculture irriguée gardoise est vertueuse ! En effet, les récents efforts des agriculteurs ont permis réaliser des économies d'eau conséquentes : ainsi le passage généralisé à la micro-irrigation permet d'économiser **40% des volumes jusqu'alors consommés**. Aujourd'hui le pilotage fin, la maîtrise du déclenchement et de l'arrêt des irrigations permet **encore 30% d'économies supplémentaires**. Enfin, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau RMC, des travaux de modernisation des réseaux permettent d'économiser **30 millions de m³ chaque année** dans le Gard.

Toutes ces **économies déjà réalisées** doivent être prises en comptes et redéployées sur les territoires les moins pourvus et pour satisfaire les besoins supplémentaires nécessaires aux cultures dans le contexte du bouleversement climatique.

DES SOLUTIONS IDENTIFIEES

Des solutions pour l'accès à l'eau de chaque territoire ont été clairement identifiées et chiffrées dans **l'Etude Eau&Climat 3.0** portée par le Conseil Départemental. Il convient aujourd'hui de les orchestrer afin de les mettre en œuvre.

Pour cela il est indispensable d'avoir :

- Une **réglementation** qui tienne compte des particularités méditerranéennes
- Une forte **volonté politique** au niveau local, régional mais aussi national
- Des **financements** suffisants pour des grands projets structurants mais aussi pour des projets plus modestes et néanmoins vertueux.



Le potentiel des productions locales est fantastique dans le Gard. Des productions de qualité, adaptées à notre climat méditerranéen, respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau. Tout l'enjeu sera d'arriver à dépasser l'angoisse climatique génératrice d'immobilisme et de parvenir à sortir de la spirale d'attentisme et de décroissance qui conduirait à termes à la désertification des terres agricoles.

Ce que nous demandons :

1 : Faire évoluer le cadre réglementaire pour une gestion de l'eau différenciée dans les territoires méditerranéens en intégrant une notion de "volumes minimum vitaux à sanctuariser".

2 : Ne pas conditionner l'ouverture de nouveaux réseaux ou l'attribution de volumes supplémentaires nécessaires aux cultures (changement climatique), à l'abandon d'autant de volumes d'irrigation sur les bassins Versants, comme le prévoit le Plan Eau.

3 : Défendre la mise en œuvre de projets structurants (grands ou petits), permettant une gestion raisonnée de la ressource eau à l'échelle du territoire